

MILDIOU PLANTES 2

CATEGORIE DE L'ACTION

Recherche / Expérimentation Transfert / Développement Formation

DUREE DE L'ACTION 3 ans **PERIODE DE REALISATION 2017** Janv 2017 à Déc 2019

ÉTAT DE L'ACTION

Projet En cours, année 3/3 Terminée

VIGNOBLES CONCERNES Val de Loire

CONTEXTE

Pour lutter contre le mildiou en viticulture biologique, le cuivre est actuellement l'unique matière active autorisée et efficace. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le cahier des charges de l'agriculture biologique autorise l'utilisation de 6 kg de cuivre métal par hectare et par an pour lutter contre les maladies cryptogamiques. Cette dose peut être ajustée selon les besoins de l'année mais ne doit pas dépasser 30 kg par hectare sur une durée de 5 ans. Actuellement, l'ANSES étudie une réduction de cette dose à 4 kg/ha/an, sans possibilité de lissage.

Pour limiter l'usage de cuivre, un certain nombre de vignerons associent à leur bouillie de traitement des extraits végétaux à base de différentes plantes. Les références étant très rares sur ces extraits et leurs usages, leur réalisation et leur utilisation est souvent pratiquée de manière empirique et ne permet pas d'utiliser de manière optimale le potentiel de ces extraits.

OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE

L'objectif de ce projet de recherche est d'étudier la possibilité de réduire les doses de cuivre utilisées via l'utilisation efficiente des extraits de plantes. Pour cela, nous nous proposons de comparer sur plusieurs millésimes un témoin non traité à différents programmes de traitement comprenant ou non des préparations végétales. Les résultats ainsi obtenus permettront de fournir aux vignerons et aux techniciens viticoles de nouveaux outils sur lesquels s'appuyer pour diminuer l'utilisation du cuivre dans la lutte contre le mildiou de la vigne. Cette étude participera ainsi à la performance et à la durabilité des exploitations viticoles biologiques.

RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)

DOCUMENTS DISPONIBLES

•

ORGANISME PORTEUR DU PROJET CRA PDL

Interlocuteur Julie GRIGNION dans le cadre de l'AAP 2017

Téléphone +33 2 49 18 78 15 Courriel julie.grignon@pl.chambagri.fr

ORGANISMES PARTENAIRES

• CA 44, CA 49/ATV 49, CAB, lycées professionnels agricoles Briacé et Edgard Pisani.

| | |
|-------------------------------|---|
| BUDGET TOTAL | <ul style="list-style-type: none">• 58 250 € |
| DEMANDE DE FINANCEMENT | <ul style="list-style-type: none">• Autofinancement : 34 950 €, soit 60% du projet• Conseil Régional (Pays de la Loire) : 23 300 €, soit 40% du projet |
| MOTS-CLES | Viticulture, Agriculture Biologique, Mildiou, Cuivre, Extraits végétaux |
| DATE DE MISE A JOUR | 10/07/2019 |